



MAIRIE ROCHE
(Loire - 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL **19/07/2022 - 20 heures**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12/07/2022

Nombre de conseillers : En exercice : 9 Présent : 6

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR et Mr Laurent GRIOT, adjoints, Mr Jérôme VRAY, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Frédéric GRANDPIERRE, conseillers municipaux.

Excusée : Mme Cindy CHARLES, Mme Annick MAISSE, conseillères

Absent : Mr Jean-Baptiste WILLAUME, conseiller

Secrétaire de séance : Mme Vanessa ZIGLER DESTOUR

ORDRE DU JOUR

- **Le compte-rendu** du conseil municipal du 23/06/2022 est approuvé à l'unanimité

- **Délibération 2022 26 D tarif cantine 2022-2023**

Madame le Maire informe les membres du conseil Municipal, qu'en accord avec la commission de fonctionnement du RPI, et l'ensemble du RPI, la proposition de facturation du repas est de 4.10€ TTC (prix coutant) par enfant dès le 1er septembre 2022. Le fournisseur des repas reste la société Coralys pour l'ensemble du RPI.

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité ce nouveau coût.

- **Délibération 2022 27 D subvention AJRF 2022**

Madame le Maire informe les membres du conseil Municipal que lors de la brocante du 19 juin 2022 les membres de l'association AJRF (ASSOCIATION DES JEUNES DE ROCHE EN FOREZ) ont participé à l'organisation de celle-ci avec le CCAS. Il est proposé de verser à l'association 620€ de subvention.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité la subvention et son montant.

- **Point financier**

Madame le Maire expose au conseil la situation financière de la commune à ce jour.

Le conseil est informé :

Le loyer de la chaufferie (sur le budget chaufferie) a été mandaté.

Il reste en dépenses importantes les prêts pour 4182.63€, la fin de l'AC pour 11580€, le salaire de la secrétaire de mairie pour environ 30000€, plus toutes les charges courantes.

Il reste à recevoir 37524.26€ par le fond départemental de péréquation, 4547€ de dotation élu local, 18334€ de dotation solidarité rurale et il a été versé 535€ d'une subvention 2021 de l'AMF42 pour aider contre la lutte contre le Covid et 5150€ de subventions du département datant de 2016 et 2017 concernant des travaux sur l'église.

- **Personnel communal**

Le conseil est informé que Madame Clémence GIACOMEL a fait une demande de renouvellement de mise en disponibilité pour convenances personnelles pour 1 an à partir du 01/09/2022 qui a été acceptée.

Le conseil est informé des recherches faites suite aux demandes de l'agent Emilien GRANDPIERRE, en disponibilité depuis le 15/07/2016 pour réintégrer son poste.

Le conseil est informé qu'une saisine a été envoyée au CTI via le CDG pour un avis quant à l'adhésion au service de paie à façon du CDG.



MAIRIE ROCHE
(Loire - 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL
19/07/2022 - 20 heures

- **Plan d'eau**

Monsieur Laurent GRIOT informe le conseil qu'il a eu un rendez-vous avec Monsieur TAVAUD pour la réalisation du curage et de la mise en place d'un débit réservé pour le plan d'eau. Des devis vont être faits dans les prochaines semaines.

- **Foncier**

Suite aux délibérations concernant le lancement des procédures pour la vente de parcelles communales et sectionales, madame le maire indique qu'un administré a demandé de réexaminer le prix de vente. Le conseil, à l'unanimité ne souhaite pas revenir sur sa décision.

- **Travaux**

Un point est fait sur les différents travaux à prévoir :

Problème de plomberie dans le logement du 210 rue Antoine Lugnier, un devis de l'entreprise Concept Chauffage est en cours.

Le devis de la société AVIPUR pour la dépigeonnisation et le nettoyage du clocher est arrivé. Au vu du montant de 7855.08€ des demandes de financement vont être lancées et d'autres solutions seront envisagées.

Le conseil est informé qu'un mail a été envoyé aux locataires pour limiter drastiquement les usages de l'eau provenant des WC communaux et du bacha. Une pancarte sera apposée dans les deux lieux pour informer les pratiques à tenir en période de sécheresse.

Le comité des fêtes va étudier des devis de table de Ping-Pong dont l'achat pourra être en partie subventionné par la mairie.

- **Divers**

Madame le Maire informe le conseil de la proposition qui va être émise par LFA et le SIEL au vu d'installer des panneaux photovoltaïques sur une large partie des bâtiments communaux du territoire.

Il est rappelé que la mairie sera fermée du 1^{er} août au 21 août.

Le conseil est informé que la secrétaire de mairie sera en formation, en télétravail, tous les matins du 29/08/2022 au 09/09/2022.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 21h40. La prochaine réunion est fixée pour le jeudi 22 septembre 2022 à 20h.

Approuvé le 22/09/2022, à Roche

Le Maire, Christelle MASSON

La secrétaire de Séance, Vanessa ZIEGLER DESTOUR